

**Zeitschrift:** Technique agricole Suisse

**Herausgeber:** Technique agricole Suisse

**Band:** 42 (1980)

**Heft:** 13

**Rubrik:** De tout un peu ; Communications

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 06.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## **Les acheteurs de machines deviennent de plus en plus exigeants**

En 1980, la DLG (Société allemande d'agriculture) a reçu près d'un million de demandes de rapports d'essais.

Pendant ces dernières années, les acheteurs de matériels agricoles sont devenus beaucoup plus circonspects. La reconnaissance du fait que des achats de machines mal raisonnés peuvent être non seulement dispendieux mais aussi préjudiciables au succès d'une entreprise a pour effet de multiplier le nombre des demandes d'information sur la valeur utilitaire et les performances des matériels offerts sur le marché. Les dirigeants de la Société allemande d'agriculture sont arrivés à cette conclusion en constatant que l'intérêt que suscitent les rapports d'essais DLG relatifs à des matériels et tracteurs agricoles va en augmentant. En effet, en 1978, environ 450'000 de ces rapports publiés isolément, ou sous forme de petits recueils contenant des rapports classés selon certains types de machines, ont été fournis sur demande à des agriculteurs — sans compter les tirés à part commandés par les constructeurs.

La DLG a institué dès sa fondation, en 1885, des épreuves de machines agricoles consistant non seulement en tests de laboratoire, mais aussi et surtout en essais pratiques. Les constructeurs préfèrent ces épreuves d'utilité DLG à toutes les autres, parce qu'elles se prolongent pendant l'entièvre période de mise en œuvre usuelle dans la pratique agricole. L'homologation DLG n'est accordée qu'à des machines inscrites volontairement par leurs constructeurs et ayant passé avec succès des tests théoriques et d'utilisation très rigoureux dont les résultats sont publiés dans tous les rétails dans les rapports d'essais.

Trad. H. O.

---

**Ne laissez pas jouer les enfants autour de machines avec pièces et parties tranchantes ou piquantes!**

---

## **De tout un peu**

### **Changements de structure dans l'agriculture américaine**

De 1900 à 1940, le nombre des exploitations agricoles des Etats-Unis n'a pas subi de modifications importantes. On en comptait environ 6,4 millions. Depuis lors, ce chiffre s'est progressivement abaissé à 2,7 millions. En même temps, le nombre des très grandes entreprises agricoles n'a cessé de s'accroître de façon constante. En 1950, les plus grandes exploitations, soit 103 000, ne fournissaient que le 26% des produits agricoles. A l'heure actuelle, elles sont 155 000, dont la production représente presque le 60% des denrées agricoles écoulées sur les marchés de ce pays.

Toutefois, les deux tiers des exploitations agricoles de l'Amérique du Nord sont considérées comme étant de grandeur réduite. Leur production annuelle représente moins de 20 000 dollars. D'autre part, le 31% des valables qui ont pour but d'assurer l'exist-investissements de l'agriculture américaine a été effectué dans ces petites exploitations. Leur production ne constitue cependant que le 11% de toute la production agricole.

On constate toujours plus que les exploitations de faible grandeur ont des besoins qui sont nettement différents de ceux des grandes exploitations. Cela concerne les méthodes de gestion de l'entreprise, les installations à disposition, les fonds de roulement et une série d'autres facteurs. En d'autres termes, il faut que la petite exploitation s'engage résolument dans de nouvelles voies afin de pouvoir se maintenir, car elle n'arrive pas actuellement à faire concurrence aux très grandes entreprises agricoles. Cela signifie que les perspectives d'avenir se montrant favorables pour elle se trouvent dans le domaine de la spécialisation. A cet égard, le Ministère de l'agriculture des Etats-Unis encourage et soutient les recherches d'institutions compétentes ainsi que la réalisation de projets

tence des exploitations de grandeur réduite en leur permettant, grâce à des conseils judicieux et à des indications pratiques, d'arriver à obtenir de nouvelles sources de revenus. Ces petites exploitations doivent assurer leur développement par l'acquisition de machines et instruments appropriés, la culture de diverses sortes de produits des champs, de fruits, de baies et de légumes qui n'entrent pas en considération pour les grandes exploitations.

Certains ont souvent prétendu, il est vrai, que les exploitations agricoles américaines de faible superficie étaient condamnées à disparaître. On a toutefois de nombreuses preuves qu'elles s'adaptent déjà graduellement aux nouvelles conditions et qu'elles représenteront un important facteur de la vie économique.

E.B.

Trad. R.S.

### **Rapports étroits entre les silages et le lait**

Un savant écossais du secteur de l'agriculture, le Dr Malcolm Castle, a effectué des essais pratiques en vue de déterminer avec plus d'exactitude l'interdépendance qui existe entre les fourrages d'ensilage et la production de lait. Ces expérimentations ont fourni la preuve qu'un affouragement libre avec des silages de haute valeur nutritive est en général plus important qu'avec des silages de qualité inférieure. Il en découle que les animaux ingurgitent davantage de substances nutritives, ce qui a pour conséquence qu'ils sont capables de produire une plus grande quantité de lait.

Un autre avantage que cela présente est qu'on n'a plus besoin de couper les silages à une longueur inférieure à 25 mm, ce qui a pour effet, premièrement, qu'on peut transporter une plus grande quantité de matière sèche avec la remorque, secondement que le processus de fermentation dans le silo se trouve accéléré du fait que les jus sont plus vite libérés et que le silage devient plus ferme.

Lors d'un essai au cours duquel la longueur du fourrage à ensiler avait été ramenée de 72 mm à 17 mm, l'absorption journalière par les bêtes de la matière sèche contenue dans le silage passa de 8,4 à 8,8 kg et le rendement journalier en lait par vache de 13,5 à 13,9 kg, en moyenne. Quand on tronçonna plus finement le fourrage à mettre en silo, pour obtenir des brins de 9 mm, l'absorption de ce silage augmenta jusqu'à 9,7 kg et le rendement laiter quotidien même jusqu'à 14,4 kg. En résumé, le Dr Castle fait les recommandations suivantes pour l'obtention de silages très digestibles:

- Faucher le fourrage assez tôt, soit avant la formation des épis
- Le laisser subir un préfanage durant 24 heures
- Le couper en brins de 25 mm
- Mêler au fourrage 2,2 litres d'acide formique par tonne, comprimer la masse, puis bien l'isoler avec du polyéthylène et maintenir une basse température.

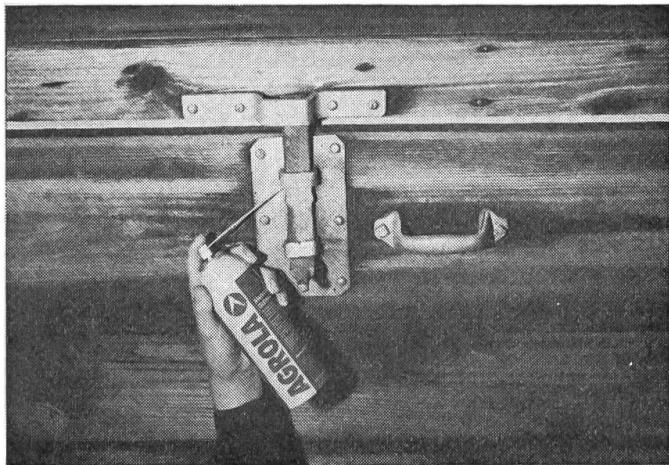
E.B.  
Adresse: Dr Malcolm Castle  
c/o Hannah Research Institute  
Ayr, Ayrshire, Ecosse.

Trad. R.S.

### **Nouveau: La graisse polyvalente AGROLA à pulvériser**

Dans la maison et l'exploitation, que de charnières, de serrures, de stores, de chaînes, de ressorts, de vis sont difficilement accessibles et ne peuvent donc être graissés suffisamment à l'aide des appareils usuels.

Dès à présent, ces difficultés sont surmontées d'un coup grâce à la nouvelle graisse polyvalente AGROLA à pulvériser; tout est plus facile et le graissage est encore plus parfait, que ce soit par la simple pulvérisation ou en utilisant le tuyau accompagnant la boîte.



Sitôt que la pulvérisation est faite, il se forme un film hydrofuge résistant qui graisse et protège, qui ne s'enlève ni en raclant, ni par éjection. La graisse polyvalente AGROLA représente donc également une excellente protection contre la corrosion dans des endroits humides.

Chaque ménage ou atelier devrait utiliser la graisse polyvalente AGROLA.

**Actuellement, les coopératives agricoles et sociétés d'agriculture font cadeau d'une boîte de graisse polyvalente AGROLA aux personnes achetant 10 ou 20 litres d'huile AGROLA pour moteurs.**

AGROLA SA

Contrat de faveur avec la Vaudoise Assurances

## **Couverture d'assurance casco partielle correspondant mieux à la pratique agricole**

Il y a deux ans, le dynamique président de la section genevoise, M. R. Chollet, proposa à l'assemblée des délégués de l'ASETA de demander à la Vaudoise Assurances l'adaptation des conditions générales de l'assurance casco partielle de véhicules agricoles, notamment de leur durée d'amortissement. Il souligna l'urgence de son intervention en l'illustrant d'un exemple récent tiré de la pratique agricole: Dans le rayon d'activité de sa section, une mois-

sonneuse-batteuse utilisée depuis sept ans brûla complètement. Selon les conditions générales du contrat d'assurance casco partielle alors en vigueur, la société d'assurance n'indemnisa que le 10% de la valeur vénale. En réalité, la moissonneuse-batteuse qui ne travaillait que sur 2 à 3 exploitations aurait pu être utilisée durant au moins encore huit ans.

Le but des pourparlers qui se déroulèrent ensuite entre des représentants de la Vaudoise Assurances et l'ASETA fut l'amélioration des conditions d'assurance. M. Chollet y fut régulièrement invité en tant que représentant des praticiens agricoles. Nous remercions le président de la section genevoise de son initiative et de sa précieuse collaboration. Nos remerciements vont également à la Direction de la Vaudoise Assurances pour sa compréhension à l'égard de la pratique agricole.

Nous publions ci-après le nouveau barème des années d'utilisation des véhicules agricoles prévu dans les conditions générales et applicable à partir du 1er septembre 80:

### **Années d'utilisation**

1ère année	95% du prix de catalogue
2ème année	95-90% du prix de catalogue
3ème année	90-80% du prix de catalogue
4ème année	80-70% du prix de catalogue
5ème année	70-60% du prix de catalogue
6ème année	60-50% du prix de catalogue
7ème année	50% du prix de catalogue
8ème année	50% du prix de catalogue
9ème année	39% du prix de catalogue
10ème année	35% du prix de catalogue
11ème année	31% du prix de catalogue
12ème année	28% du prix de catalogue
13ème année	25% du prix de catalogue
14ème année	23% du prix de catalogue
15ème année	20% du prix de catalogue
plus de 15 ans	la valeur réelle.

Nous recommandons à nos membres d'examiner attentivement l'amélioration en question.

Le Secrétariat central

## **Vulgarisation en matière de machinisme agricole**

Les constatations suivantes ont été tirées du Rapport annuel 1979 de l'Institut cantonal agricole de Grangeneuve FR concernant l'activité de ses différentes Stations agricoles:

«Le travail de vulgarisation du "Service du machinisme agricole" a quelque peu diminué. Les raisons de cette diminution sont nombreuses:

- La motorisation et la mécanisation primaires étant terminées, les agriculteurs se trouvent maintenant dans la phase de remplacement et de réadaptation du matériel. Les demandes sont très précises et surtout d'ordre technique.
- Les informations publiées périodiquement, soit par la Station fédérale de Tannikon, soit par les autres journaux spécialisés ainsi que les démonstrations et les expositions organisées par les services cantonaux de machinisme agricole et les firmes font que l'agriculteur est beaucoup mieux informé qu'autrefois. En général, il ne nous demande plus qu'une confirmation de sa décision.
- Enfin, il nous semble que les agriculteurs, surtout les jeunes ayant bénéficié d'une formation professionnelle complète, ont une connaissance suffisante en la matière, ce qui leur permet de choisir eux-mêmes. Ceci d'autant plus que les services techniques des firmes sont, dans le canton de Fribourg, d'une valeur très élevée et honnête.»

## **Salon international des inventions de Genève**

Genève, septembre 1980 — Le 9e Salon International des Investitions et des Techniques Nouvelles de Genève se tiendra au

Palais des Expositions du 28 novembre au 7 décembre 1980 sous le haut patronage de la Confédération suisse. Le comité d'organisation rappelle aux inventeurs, entreprises et organismes privés ou d'Etat qu'ils ont jusqu'au 30 septembre pour s'inscrire à cette exposition qui est devenue, en quelques années, le plus important marché mondial d'inventions, de produits nouveaux et de technologies inédites.

L'an dernier, le Salon de Genève a en effet accueilli quelque 545 exposants provenant de 28 pays et plus de 92'000 visiteurs, dont 80% de professionnels.

Les formulaires d'inscription et tous renseignements sont fournis par le Secrétariat du Salon des Inventions, 8 rue du 31-Décembre, CH - 1207 Genève.

## **Bibliographie**

### **Brochure «Cultures spéciales»**

Vient de paraître la dernière des trois brochures de vulgarisation consacrée à l'agriculture. Comme les deux autres, elle décrit très simplement les aspects techniques et économiques des productions agricoles, ici des cultures spéciales. Le triptyque est ainsi achevé.

Brochures disponibles à l'adresse suivante: SVVA, Jordils 3, 1000 Lausanne 6.

Les grandes cultures «une ou deux choses que je sais d'elles» Fr. 2.—

Bétail «veau, vache, cochon, couvée en trois mots ou un peu plus» Fr. 2.—

Cultures spéciales «poires, poires et poireaux feuilles de vigne et croque la pomme...» Fr. 2.—

Pour les trois brochures ensemble Fr. 5.—

Agriculture avec ou sans pesticides Fr. 3.—

Vient de paraître aux Editions Mondo S.A.

### **«Vivre le Grand Nord — Grönland»**

Un titre intrigant pour un pays qui ne l'est pas moins. Qui sont donc, en effet, ces